

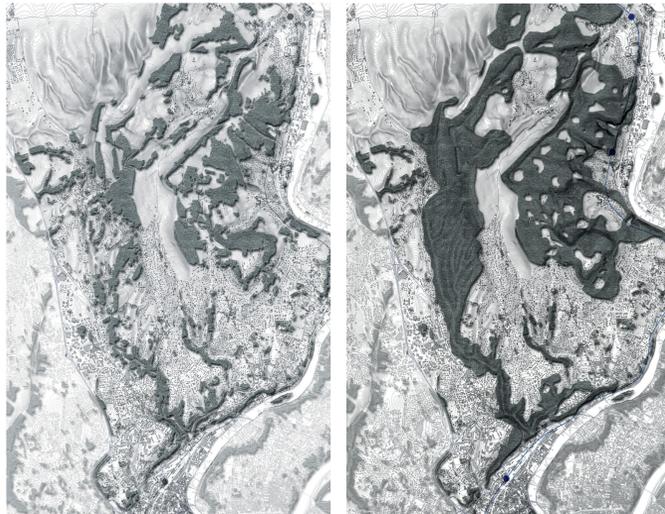
Parc forestier du Grand Lyon

L'arbre est l'élément de conception central de la transformation du paysage. La pièce maîtresse du Parc forestier est la forêt, en tant qu'espace dynamique de découvertes.

Le paysage, dans la région des Monts d'Or, est caractérisé par des prairies fragmentées et des structures forestières. En raison de l'entretien négligé et d'un mauvais désenclavement, la forêt a considérablement diminué en importance en tant que zone de loisirs pour le public. L'objectif du projet est de compléter les forêts non uniformes par étapes et de générer un corps forestier contigu, qui agit comme un parc public.

Le Parc forestier se compose d'une forêt dense à l'Ouest et d'une forêt ouverte, cloutée de clairières, à l'Est.

De nouveaux chemins créent un tour attrayant et favorisent un lien sécurisé avec les transports en commun. En clarifiant les limites de la forêt, le contraste entre la forêt dense et la zone ouverte est renforcé et le paysage aguisé. Des dénivelés divers et des moments, spécifiquement configurés, renforcent l'expérience variée de la perception. Le projet sera exécuté sur une longue période dans l'idée d'un processus continu et va créer une valeur ajoutée pour l'ensemble de la région.



Situation actuelle

Situation future avec le Parc forestier

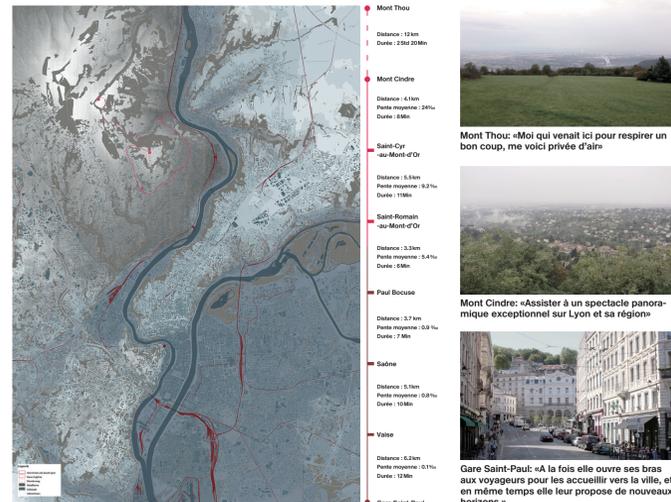
Roulons sur l'Or

Le train «la ficelle d'Or» accueille ses hôtes à la périphérie de Lyon et les conduit vers les plaines au sommet des Monts d'Or, offrant une découverte industrielle, résidentielle et panoramique de la ville.

Le train roulant tranquillement (environ 30 km/h) invite citadins, pendulaires et touristes à prendre la fenêtre du wagon pour une toile panoramique et à profiter de sortir de la ville pour prendre une bouffée d'air frais.

Le voyage débute dans la gare historique de Lyon Saint-Paul, d'où les rails existants nous mènent jusqu'à la commune de Saint-Romain-au-Mont-d'Or. De nouvelles pistes supplémentaires permettent ensuite de poursuivre le voyage jusqu'au Mont Cindre. Entre Lyon et le Mont Cindre, un trajet d'une heure, la ficelle d'Or s'arrête aux

stations: «Vaise», «Saône», «Bocuse», «Saint-Romain-au-Mont-d'Or» et «Saint-Cyr-au-Mont-d'Or». Une fois le sommet du Mont Cindre atteint, le panorama de la ville de Lyon se déroule sous nos pieds et un sentier pédestre invite à la découverte du parc, qui aujourd'hui déjà est une destination appréciée. La visite continue à pied jusqu'au Mont Thou, le deuxième plus haut sommet des Monts d'Or, le couronnement de la journée. Par beau temps, les vertes prairies invitent à se poser autour d'un panier pique-nique pour profiter de la vue et passer un après-midi agréable.



Mont Thou: «Moi qui venait ici pour respirer un bon coup, me voici privée d'air»

Mont Cindre: «Assister à un spectacle panoramique exceptionnel sur Lyon et sa région»

Gare Saint-Paul: «À la fois elle ouvre ses bras aux voyageurs pour les accueillir vers la ville, et en même temps elle leur propose de nouveaux horizons.»

Ville - Parc - Paysage

«...La diversité du Grand Lyon me fait chaque jour redécouvrir mon voisinage dans la vie quotidienne et dans les loisirs...»

Les différentes formes d'habitats du Grand Lyon sont le point de départ d'un nouveau Parc Métropolitain des Monts d'Or. Entre le centre-ville classique européen occidental de Lyon et le paysage agricole tentaculaire à la périphérie nord de la ville, se situe une ceinture de localités, principalement privatisées, qui détient un grand potentiel en tant que parc. Par un réseau routier sans voiture et des utilisations publiques et communautaires rattachées, comme des clubs sportifs, des centres de quartier, des jardins et vergers ou un zoo décentralisé, le terrain devient accessible

à un plus large public et les qualités existantes sont plus lisibles. Ce parcours de l'espace public relie le centre-ville, la ceinture municipale et les sommets des Monts d'Or, à la fois pour les résidents dans leur vie quotidienne, ainsi que pour le flâneur sur un circuit de découvertes. Les chemins et les routes qui se situent au centre de la ceinture de localités ne sont donc plus perçus comme de simples zones de passage, mais deviennent des porteurs actifs de la vie publique. Il en résulte une nouvelle forme de parc entre ville et campagne.



Images ambiguës du paysage

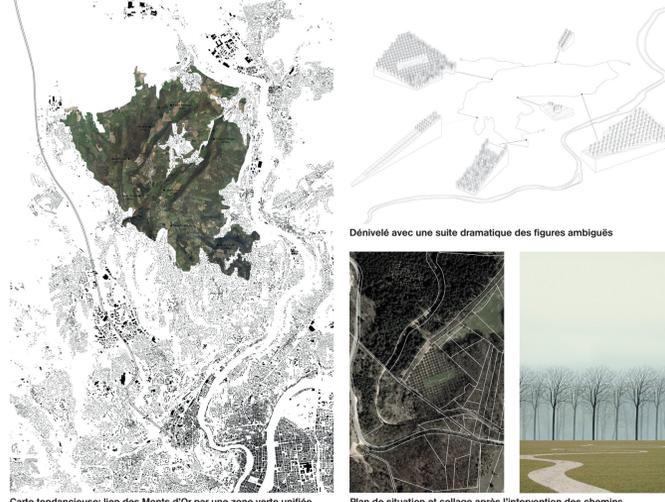
Une promenade au milieu des sommets doit renforcer le paysage culturel unique des Monts d'Or ainsi que son importance pour la région métropolitaine croissante de Lyon.

Des places, qui agissent comme des images ambiguës entre le parc et le paysage, sont créées, changeant ainsi notre point de vue de l'environnement. Dans ces endroits, le paysage devient parc et le parc paysage.

Notre concept est basé sur le principe formulé par Lucius Burckhardt que le paysage n'est pas à chercher dans les manifestations physiques de l'environnement, mais dans la tête de ceux qui l'observent. Les collines des Monts d'Or sont mises en réseau via une promenade et créent un

espace de loisirs attenant, qui permet aux différents utilisateurs d'apprivoiser ce paysage culturel et de s'identifier à lui. Ancré dans leur conscience, il devient alors un parc de loisirs et de plaisir.

Un lien est réalisé en mettant en évidence des situations spécifiques le long des fragments de chemin. Parallèlement, les situations scéniques respectives sont renforcées dans leurs propriétés et accentuées dans leur expérience.



Carte tendancieuse: lien des Monts d'Or par une zone verte unifiée

Plan de situation et collage après l'intervention des chemins

Position

<LYON>



- Position I **Le territoire comme parc**
Chaire professorale Günther Vogt
Daniela Boli et Luca Braner
- Position II **Parc forestier du Grand Lyon**
Arthur de Buren et Raphael Hähni
- Position III **Ville - Parc - Paysage**
Arthur de Buren et Raphael Hähni
- Position IV **Roulons sur l'Or**
Audrey Mondoux et Laure Nashed
- Position V **Images ambiguës du paysage**
Krislina Turtchi et Yangzom Wuljoktsang
- Position VI **L'octopode des Monts d'Or**
Lloyd Broda et Gian Derungs
- Position VII **La vallée cachée**
Daria Rey et Kaspar Stöbe
- Position VIII **Rénover et non démolir!**
Lukas Loosli et Flavio Nel
- Position IX **Couronne d'Or de Lyon**
Magdalena Steiger et Céline Wanner
- Position X **L'extension de la zone centrale**
Jan Gollub
- Position XI **Le Bois des Monts d'Or**
Sibyl Hofer et Simon Rieder
- Position XII **La Forêt Métropolitaine**
Isabelle Burtscher et Tiziana Schirmer
- Position XIII **Parc de Lyon**
Fabian Tschök et Alex Christoph

Prenez position!
www.position.la

Impressum
Editeur
Chaire professorale G. Vogt, Institut d'architecture paysagiste, ETH Zürich
www.vogt.arch.ethz.ch

Auteurs
Les auteurs des textes Positions II-XIII et des modèles représentés sont les étudiants respectifs.

Concept et Design
Chaire professorale Günther Vogt et Samuel Bänziger
www.baenziger-hug.com

Merci
Département d'architecture de l'ETH Zürich, tous les étudiants du semestre d'automne 2015.

Distribution
Chaire professorale Günther Vogt

Copyright
Tous droits réservés. Aucune partie de ce journal ne peut être reproduite sous aucune forme (impression, photocopie ou autre procédé) ou traitée en ayant recours à des systèmes électroniques, sans l'autorisation écrite de l'auteur.

Imprimé en Suisse, 2016, tirage 500 ex.

Pairi-daeza: Seuil Monts d'Or - un parc métropolitain pour Lyon

Le terme «pairi-daeza» du persan signifiant un mur enfermant un jardin est le point de départ d'une série de cours facultatifs. Il traite de l'appropriation du paysage comme ressource commune des métropoles européennes et explore de nouvelles formes et types d'espaces publics. Les cours facultatif introduit, au moyen des thèmes de la limite, du seuil, de l'eau, de la végétation, de la topographie, de la chorégraphie et de la métaphore la conception architecturale du paysage dans différentes échelles. La ceinture verte prévue dans la ville de Lyon au sud-est de la France a été étudiée durant ce semestre sous le thème du seuil. Par le biais des Monts d'Or – une chaîne de collines au nord de la ville – nous avons remis en question le contenu et la forme d'un parc à grande échelle pour la ville métropolitaine de Lyon de demain.

Le territoire comme parc

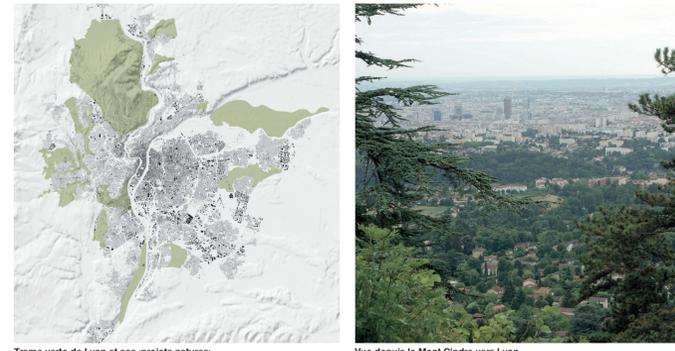
Avec ses nombreux parcs, places et promenades, Lyon est considérée comme une ville modèle d'une «politique de l'espace public». Suite à la fusion de janvier 2015 du centre de la ville avec l'agglomération, Lyon devient officiellement la deuxième métropole de France, relançant ainsi la question de l'utilisation stratégique de l'espace public à un niveau d'échelle beaucoup plus grand. Comment l'espace public autour de l'agglomération à croissance rapide du Grand Lyon peut-il devenir une ressource commune pour l'ensemble de la région métropolitaine?

La trame verte prévue qui, avec un rôle de «Green Belt», limite l'étalement urbain, protège les zones naturelles et sécurise les espaces de loisirs ne suffit pas. Il faut de nouvelles formes de parcs qui ne répondent pas aux différentes exigences en séparant spatialement et fonctionnellement les domaines les uns des autres, mais dans lesquels les usages variés peuvent se chevaucher. Pour ce faire, ils doivent être conçus à une échelle beaucoup plus grande. Paysage de forêt, de pâturage ou aquatique de l'industrie agricole, zones d'extraction et friches à la périphérie de Lyon doivent être exploités par les transports publics et mis à

jour par de nouveaux projets. De cette manière ils pourront être considérés comme une ressource publique par les différents groupes de la population urbaine sans pour autant perdre leur caractère rural.

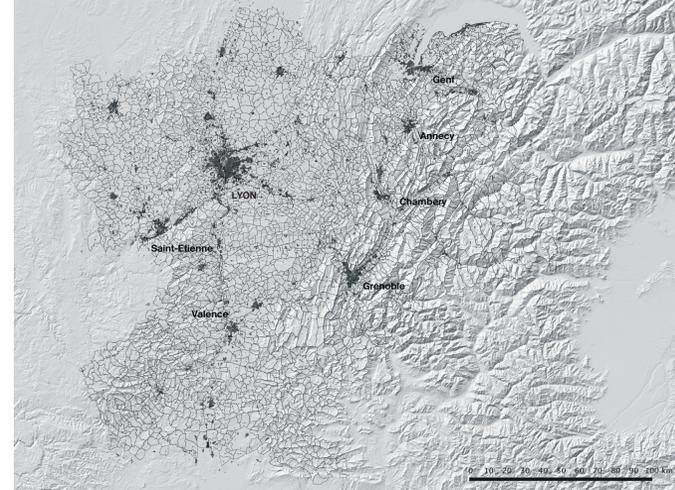
Les Monts d'Or - notre périmètre au nord de la ville - se prêtent à une reprogrammation comme parc métropolitain contemporain. Bordées vers l'est par le fleuve la Saône et vers l'ouest par l'autoroute, les montagnes dorées sont aujourd'hui un paysage unique à proximité de la ville. La chaîne de collines fait officiellement partie, sous le nom «projet nature», de la trame verte, même si elle l'intègre seulement sous la forme d'une déclaration d'intention. En réalité, la région est fortement influencée par des quartiers résidentiels, militaires et agricoles. Chacun de ces usages unilatéraux a des intérêts privés.

Il est important de trouver une nouvelle approche qui puisse rompre avec cette coexistence statique et cette séparation spatiale des usages de l'espace agricole, infrastructurel ou militaire. Des concepts de paysages dynamiques sont demandés afin de répondre aux changements et aux exigences du 21ème siècle au moyen d'usages multiples et de chevauchements des utilisations. Il est grand temps de repenser ce territoire topographique comme parc métropolitain avec ses qualités: grand, ingéré et changeant.

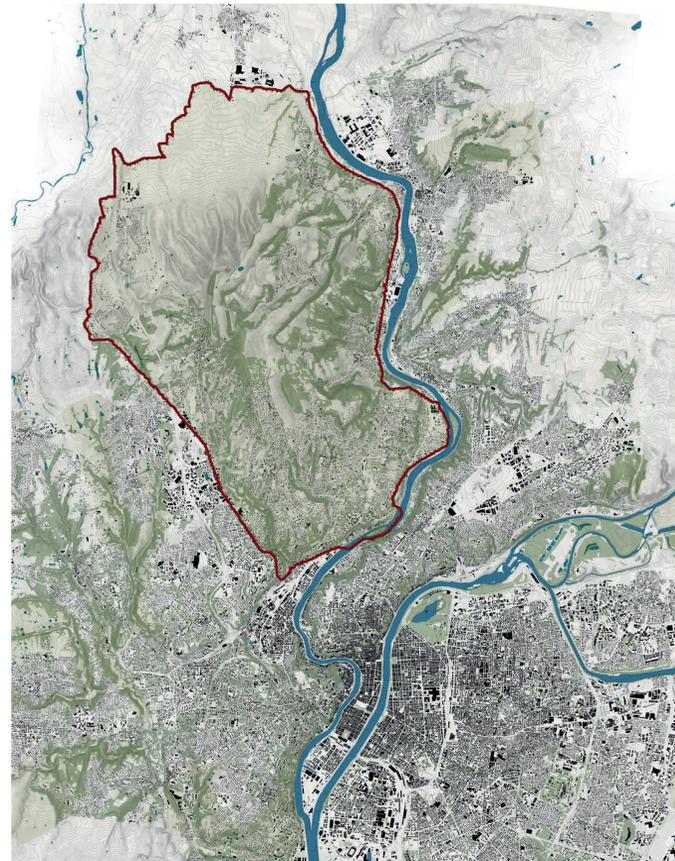


Trame verte de Lyon et ses projets naturels

Vue depuis le Mont Cindre vers Lyon



Entre les Alpes et le Massif central: Lyon, capitale de la région Auvergne-Rhône-Alpes



Carte synoptique du périmètre: Les Monts d'Or au nord de Lyon

